

APPEL A CANDIDATURES

COMMUNE NOUVELLE NEUFCHÂTEAU

Création d'un logo pour la commune nouvelle

2025

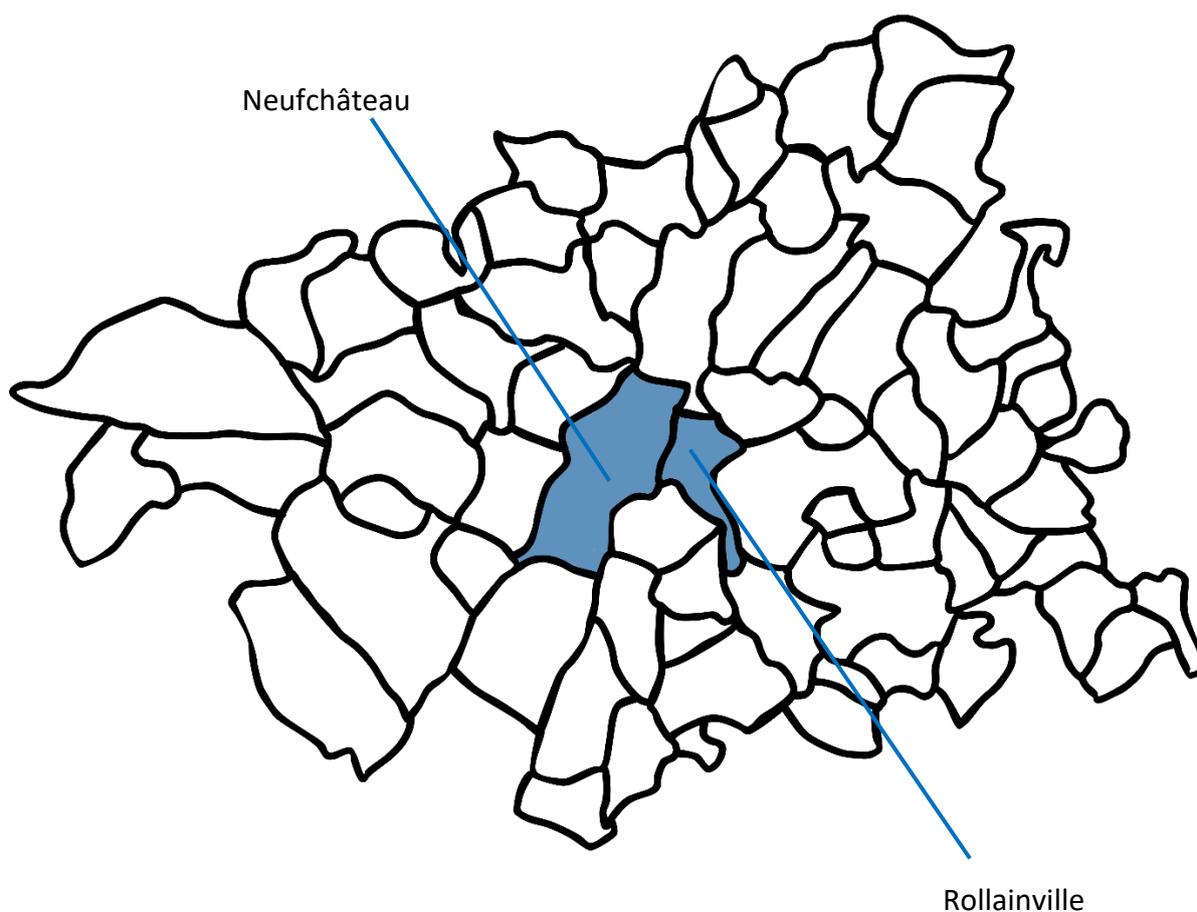


Table des matières

Contexte et présentation :	3
Présentation du territoire	3
Création du logo de la commune nouvelle	3
Contexte identitaire	4
Projet de création de logo	4
Objectif	4
Orientations concernant le projet.....	4
Publics ciblés	5
Modalités de candidature	5
Qui peut candidater ?.....	5
Que doit contenir le dossier de candidature ?.....	5
Calendrier	6
Dépôt des candidatures	6
Conditions de sélection	6
Critères de sélection.....	7
Conditions générales	7
FICHE DE CANDIDATURE	8

Contexte et présentation :

Présentation du territoire

Carrefour des voies du Sud-Est Lorrain et située au confluent de la Meuse et du Mouzon, **Neufchâteau** est une ville dominante de la plaine des Vosges qui compte 6860 habitants. Sous-Préfecture et chef-lieu d'Arrondissement, elle offre aux Néocastriens et aux touristes un cadre de vie attrayant et paisible, ainsi qu'un environnement naturel et verdoyant. La ville bénéficie aujourd'hui du seul site patrimonial remarquable des Vosges, qui attire, chaque année, de nombreux visiteurs. Ville essentiellement commerçante depuis le Moyen-âge, Neufchâteau attire en centre-ville, comme en périphérie une zone de chalandise de 50 000 personnes dans ses nombreux commerces. L'activité industrielle est principalement axée sur le siège de styles et l'ameublement, le recyclage du plastique, l'agro-alimentaire et la mécanique de précision. Largement équipée en installations sportives (2 salles omnisports, 3 terrains de football, 1 piscine avec espace forme, 1 skate-parc, 5 courts de tennis...) et en lieux culturels (école de musique, bibliothèque, cinéma, pôle culturel à la programmation riche et de qualité), le large tissu associatif de la ville (plus de 150 associations) s'investit dans le dynamisme de la commune tout au long de l'année pour la faire vivre et faire rayonner son image. Toujours en mouvement et soucieuse du bien-être de ses habitants, Neufchâteau est une ville active, vivante et dynamique, résolument tournée vers l'avenir.

Rollainville est un village résidentiel situé à l'Est de Neufchâteau, dans un vallon drainé par le ruisseau de la Frézelle, en amont duquel se situe le hameau de l'Etanche (à environ 2 km) et qui compte 315 habitants. Village typique de la région, il est entouré de paysages naturels verdoyants et offre un cadre de vie calme et rural. Rollainville reste un lieu privilégié pour les personnes qui recherchent la sérénité, tout en étant à proximité des principaux axes de communication. La commune est très attentive à la qualité de son environnement naturel : la quasi-totalité des espaces libres est aménagée par les riverains sous forme de plates-bandes ou de massifs fleuris, plantations et arrangements paysagers rendant l'ensemble du village particulièrement attrayant ; ce souci de qualité environnementale a mené le village, depuis 1998, à une reconnaissance nationale en le faisant entrer dans le cercle restreint des 235 villes et villages fleuris de France labellisés 4 fleurs.

La commune nouvelle résulte du rapprochement entre Neufchâteau et Rollainville, un processus qui vise à renforcer les synergies entre les deux localités tout en préservant leur histoire et leurs spécificités. Le nouveau logo doit ainsi allier tradition et modernité, tout en étant facilement identifiable et mémorable. Cette création est essentielle pour marquer le début d'une nouvelle ère pour la commune et pour créer un sentiment d'appartenance chez les habitants des deux anciennes communes.

Création du logo de la commune nouvelle

Dans le cadre de la récente création de la commune nouvelle de Neufchâteau (le nom de Neufchâteau est conservé pour la commune nouvelle tandis que Rollainville conserve une mairie déléguée), issue des communes de Neufchâteau et de Rollainville, un appel à candidatures est lancé pour la conception du futur logo. Ce dernier devra refléter l'identité, les valeurs et l'union des deux anciennes communes tout en symbolisant leur dynamisme et leur vision pour l'avenir.

Contexte identitaire

Voici les logos actuels des deux anciennes communes :

1. NEUFCHATEAU :



2. ROLLAINVILLE :



Projet de création de logo

Objectif

Le logo retenu deviendra l'emblème officiel de la commune nouvelle. Il sera utilisé sur tous les supports de communication (papier, numérique, signalétique, goodies, etc.) et devra donc être facilement identifiable et adaptable. Il devra également être intemporel et inclusif, reflétant la richesse de notre territoire.

L'objectif est donc de concevoir un logo :

- Représentatif de l'unité des deux communes, tout en tenant compte de leurs héritages respectifs.
- Adaptable à différents supports et contextes (numériques et imprimés).
- Moderne, lisible et esthétique.

Orientations concernant le projet

La commune nouvelle de Neufchâteau se présente comme une commune durable et attractive qui souhaite proposer des services publics de qualité renforçant ainsi le lien social. Le logo devra donc être facilement identifiable et porteur d'un message positif et rassembleur.

Publics ciblés

Ce logo s'adresse aux divers publics suivants :

- **Habitants** des deux anciennes communes, qui doivent se sentir représentés par le nouveau logo.
- **Partenaires institutionnels**, acteurs publics et privés impliqués dans la vie de la commune.
- **Visiteurs et touristes** attirés par le patrimoine et les événements locaux.
- **Médias et relais de communication**, qui diffuseront l'image de la commune.

Modalités de candidature

Qui peut candidater ?

Le concours est ouvert aux professionnels du design, étudiants en arts graphiques... possédant un numéro SIRET permettant de facturer des prestations ou des honoraires ou des droits d'auteurs.

Que doit contenir le dossier de candidature ?

- La fiche de candidature ci-dessous complétée et signée
- Une note d'intention de l'artiste présentant ses intentions graphiques pour candidater à ce projet
- Une présentation du projet contenant **2 logos** ainsi qu'une description détaillée des choix effectués présentant le concept du logo, ses éléments graphiques, et les symboles ou valeurs qu'il représente, permettant d'apprécier la réflexion de l'artiste.
- Les propositions devront être envoyées au format numérique (fichier vectoriel préféré : .AI, .SVG ou .EPS, accompagné d'une version PNG ou JPEG) *.
- Le tarif de la prestation : il est à exprimer en euros et toutes charges comprises.

➔ **Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.**

*Les logos seront livrés en plusieurs versions :

- Version couleur pantone, CMJN, RVB et monochrome.
- Version couleur pantone, CMJN, RVB et monochrome pour les fonds foncés et composés de photos
- Version monochrome noir, blanc et monochrome en réserve pour marquages produits
- Déclinaison des logos en horizontal et vertical
- Déclinaison pour la mise en forme de papier entête pour la collectivité

Fourniture des fichiers de chaque version des logos des points précédents sous formats numériques .eps, .ai, .jpeg, en 72 et 300 DPI (logiciels de référence : adobe Illustrator, In design) pour toutes exploitations.

L'agence ou le graphiste retenu(e) s'engage à transmettre la totalité des fichiers sources liés au projet et à céder les droits d'exploitation.

Calendrier

- ➔ Lancement de l'appel à candidatures : 6 mars 2025
- ➔ Les candidatures doivent être adressées **avant le 6 avril 2025 à minuit.**
- ➔ Choix du prestataire : semaine 17 (du 22 au 25 avril 2025)
- ➔ Réponse aux candidatures avant le 16 mai 2025

Les propositions sont soumises au jury qui apprécie la qualité et l'originalité des œuvres présentées, la cohérence de l'ensemble du projet et son adéquation avec l'appel à projet. Le jury peut demander des informations complémentaires aux candidats.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucune indemnité n'est prévue pour les candidats non sélectionnés. Chaque candidat se voit signifier par courriel la décision le concernant avant le 16 mai 2025.

Au plus tôt après la sélection, un rendez-vous sera pris avec le prestataire à la Mairie de Neufchâteau. A l'issue de cette rencontre, il sera procédé à la signature du contrat. Ce contrat reprendra les conditions définies dans ce présent appel à projet et la proposition faite par le prestataire.

Dépôt des candidatures

Les propositions doivent être envoyées par e-mail à l'adresse suivante : a.brutel@ccov.fr

Veuillez indiquer en objet : « Candidature logos Neufchâteau Rollainville ». Une confirmation de réception sera envoyée à chaque participant.

Conditions de sélection

Un comité de sélection, composé de membres du conseil municipal et de professionnels de la communication, examinera les propositions. Le choix sera guidé par les critères énoncés ci-dessus. Le comité pourra demander des ajustements au logo retenu pour répondre pleinement aux attentes.

- ➔ Dépôt à l'INPI

Le prestataire s'engage à déposer la création du logotype auprès de l'INPI. L'auteur s'assurera donc que son dessin est original. L'avantage de déposer un dessin ou un modèle est d'obtenir cette double protection : droit d'auteur et propriété industrielle. Le dessin ou modèle doit posséder un caractère propre, c'est-à-dire qu'il ne doit pas susciter une impression de déjà-vu dans son ensemble, par rapport à un dessin ou un modèle divulgué avant la date de protection accordée au dépôt. Le prestataire se devra de faire les démarches de dépôt et d'en attester par la suite à la Mairie de Neufchâteau.

Critères de sélection

1. Représentativité de l'identité des deux anciennes communes (Neufchâteau et Rollainville) : éléments historiques, culturels ou géographiques.
2. Lisibilité et adaptabilité sur différents supports et formats, polyvalence.
3. Originalité, pertinence et modernité.
4. Respect des valeurs de la commune : solidarité, dynamisme, attractivité, cadre de vie agréable, tournée vers l'avenir
5. Respect des contraintes techniques : taille et compatibilité avec les standards graphiques actuels.

Conditions générales

- En participant, les candidats cèdent à la commune nouvelle de Neufchâteau les droits d'utilisation du logo retenu.
- Les logos soumis doivent être des créations originales et ne pas porter atteinte aux droits d'auteur ou à toute autre propriété intellectuelle.
- La commune se réserve le droit de ne pas retenir de logo si aucune proposition ne correspond aux attentes.

Contact : Pour toute question ou information complémentaire, veuillez nous contacter à a.brutel@ccov.fr ou 03.29.94.99.24

Nous comptons sur votre créativité et votre talent pour donner une identité visuelle forte et inspirante à notre commune nouvelle.

Merci d'avance pour votre participation.

FICHE DE CANDIDATURE

Nom du projet proposé :

NOM et Prénom(s) de l'auteur :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Email :

Site internet :

Numéro de SIRET / SIREN / Maison des artistes :

Profession :

Axes de recherche / Thématique de travail :

Par la signature de ce document, l'auteur sélectionné s'engage à donner une suite favorable à sa candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à

Le

Signature